

REGLEMENT TROC VERT

-

5 MAI 2024 dans le cadre du Printemps des jardins

PRESENTATION :

Nous vous rappelons le principe de fonctionnement de cette manifestation. Seul le troc est admis et donc **aucune vente entre participants n'est permise.**

Le principe est simple. Echanger « gratuitement » ses plants, graines, boutures, semences pour acquérir de nouvelles variétés de végétaux ou même des livres et revues sur le jardin.

Vous recherchez un plant particulier pour embellir votre jardin ? Vous croulez sous vos semis d'hiver et ne savez pas quoi en faire ? Pas de panique. Le troc aux plantes est la solution.

Vous apportez votre petit pot de semis étiqueté sur le lieu de la manifestation (à déterminer) et repartez avec un nouveau végétal. C'est le principe même du troc aux plantes.

C'est aussi l'occasion de discuter avec d'autres passionnés de jardinage et de découvrir de nouvelles variétés.

REGLEMENT :

La participation au troc est entièrement gratuite.

1/ Le troc aux plantes est ouvert à tous les passionné(e)s de plantes, jardins, jardinier en « herbe », ou jardinier confirmé..., à l'exclusion des professionnels. Les mineurs devront être dûment autorisés.

2/ Le troc aux plantes a pour objectif d'animer, de mettre en relation toutes celles et ceux qui s'intéressent aux plantes, à l'environnement, de créer du lien, des échanges.

3/ Emplacement gratuit en bordure de l'hôtel de milan, au bas de la rue de gaulle

Tables en bois à disposition des exposants.

Les exposants s'installent en toute autonomie entre 7h00 et 8h30, le 5 mai, sur l'emplacement affecté au moment de l'inscription à l'Office de tourisme via un numéro. Les emplacements seront signalés par un marquage sur les tables et ne pourront en aucun cas être contestés. Seuls les organisateurs sont habilités à faire des modifications. Un représentant de l'association sera sur place le jour même à partir de 7h00.

4/ Aucune vente ni achat ne sont autorisés entre les parties. Les échanges se font librement, sans monnayage d'argent et sans considération d'équilibre entre ce que vous apportez et ce que vous emportez.

5/ Chaque exposant s'engage à laisser les lieux en parfait état de propreté.

CONSEILS :

Graines, boutures racinées, plants, semences d'arbustes, d'arbres d'ornements et de plantes vivaces, bulbes ou plantes potagères (légumes et fruits) sont acceptés.

Préparez vos plants avant le jour « J » pour leur permettre de se remettre de leur déplantation

Étiquetez vos plantes avec si possible le nom commun et l'appellation botanique. L'étiquetage est très important car les plantes non étiquetées partent moins facilement. Ne proposez à l'échange que les plantes dont vous connaissez le nom. Éventuellement, munissez-vous d'une photo ou d'un descriptif.

Mettez les graines une fois tamisées et nettoyées dans des sachets étiquetés.

Apportez des cagettes, sacs et autres contenants pour repartir avec vos nouveaux végétaux.